



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement
scolaire**

Centre d'études et de formation en partenariat avec les entreprises et les professions (Cefpep)



**Des formations nationales pour tous les acteurs
éducatifs, au cœur du monde économique**

La formation des acteurs éducatifs au cœur du monde économique

Immersion des acteurs éducatifs sous forme de stages courts, de formations ou de visites dans des entreprises, des campus des métiers et des qualifications, des associations, des organisations publiques

Pour qui ?

Tous les enseignants de toutes les disciplines,
Les personnels d'encadrement,
Les personnels d'orientation,
Les inspecteurs et chefs d'établissement,
Les étudiants des INSPE

De toutes les académies

Objectifs ?

Ces journées d'immersion permettent :

- La découverte des entreprises et des métiers qu'elles proposent
- Un contact direct entre les enseignants et les acteurs des entreprises
- L'approfondissement des compétences professionnelles des acteurs éducatifs

Durée et modalités d'inscription

Ces formations en immersion durent de 1 à 5 jours

L'inscription individuelle se fait :

- Soit via le portail académique du rectorat d'appartenance sur GAIA CEFPEP
- Soit en inscription directe auprès des partenaires ou des campus des métiers et des qualifications

Un catalogue de plus de 10 000 journées d'immersion dans les entreprises

Conception d'une offre de formation nationale

Le CEFPEP, service du ministère de l'Éducation nationale, propose des formations nationales construites avec les entreprises, pour répondre aux besoins de tous les territoires. Son équipe est à l'écoute de toutes les propositions afin de construire une offre de formation adaptée (en individuel ou en collectif) qui permet in fine aux enseignants de mieux sensibiliser les élèves au monde économique, et en particulier de leur faire découvrir les métiers d'avenir.

Pour les enseignants :

Comment participer à un stage, une visite ou une journée de formation ?

1. Consulter le site du CEFPEP et les fiches de stage proposées <https://eduscol.education.fr/cefpep>
2. Si une inscription directe est proposée, suivez le lien indiqué* et inscrivez-vous
3. Si la fiche n'indique pas d'inscription directe, relevez l'identifiant de la formation qui vous intéresse et inscrivez-vous via le portail académique de votre rectorat sur GAIA entre mi-septembre et mi-novembre de chaque année.

Pour les entreprises :

Comment offrir une journée de découverte de votre entreprise et de ses métiers, un stage ?

1. Envoyez un mail à formations-cefpep@education.gouv.fr pour convenir d'un entretien en présentiel ou à distance
2. Après échanges avec l'équipe du CEFPEP vous pourrez proposer votre offre directement sur une application dédiée, de façon très simple et rapide.

* en haut de la fiche descriptive de la formation.